



INSCRIPTION AU PLAN CANICULE

Données personnelles		
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		
NPA et localité :		
Téléphone fixe / mobile :		
Email :		
Je suis en ménage	<input type="checkbox"/> Seul-e	<input type="checkbox"/> Accompagné-e
Nom du médecin traitant :		

Personne à contacter si vous n'êtes pas joignable ou en cas d'urgence	
Nom :	
Prénom :	
Téléphone fixe / mobile :	

Protection des données et informations, voir texte au verso.

Merci de cocher les deux cases ci-dessous.

- En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles ainsi que celles de la personne de contact soient transmises à la personne en charge du plan canicule au sein de la Commune de Billens-Hennens, pour prendre contact.
- En cochant cette case, je certifie également que j'ai informé la personne de contact ci-dessus de ma démarche et que celle-ci a consenti la transmission de ses données personnelles à la Commune de Billens-Hennens dans le cadre du plan canicule.

Lieu et date :

Signature :

➔ verso

Protection des données

La Loi fribourgeoise sur la protection des données est applicable (LPrD ; RSF 17.1).

Finalité de la collecte des données personnelles

En cas de fortes chaleurs, des complications touchant à la santé peuvent survenir chez les personnes sensibles telles que les personnes âgées. Une prise de contact régulière avec ces personnes fait partie des recommandations de la Direction de la santé et des affaires sociales du Canton de Fribourg et du Service du médecin cantonal. Le Conseil communal de Billens-Hennens a décidé d'intégrer cette mesure dans son Plan canicule.

Traitement et communications des données personnelles

Les données personnelles mentionnées ci-dessus sont collectées, traitées et communiquées uniquement dans le cadre du Plan canicule, au sein de la Commune de Billens-Hennens (personnel communal-responsable du dicastère concerné-suppléant-e).

La communication des données personnelles doit toutefois faire l'objet du consentement de la personne concernée (art. 10 al. 1 let. c LPrD). Il en va de même pour les personnes de contact. Pour ce faire, et en cas d'accord, vous êtes invité à cocher les cases correspondantes (en bas de page 1).

Conservation des données personnelles

Les personnes concernées sont libres de demander en tout temps à la Commune de Billens-Hennens la suppression de leurs données personnelles du fichier constitué dans le cadre du Plan canicule. Il en va de même pour la personne de contact.

Sans demande de votre part, vous resterez inscrit-e dans le fichier. Vous serez ainsi contacté-e par la commune à chaque alerte canicule reçue du Service du médecin cantonal.

Merci de renvoyer de formulaire à :

Administration communale
Plan canicule
Ch. des Pales 3
1681 Billens

Pour tout renseignement :

- Mme Rose-Marie Demierre, Conseillère communale - 079.397.44.51.
- Suppléant-e : Mme Anouk Busset, Conseillère communale – 077.238.96.76.
- Bureau communal, Mme Alexandra Lovati, Secrétaire communale – 026.652.15.00